UNION DES SOCIÉTÉS CYCLISTES

Réunion de la commission le jeudi 4 mars, à 21 h. 30. Ordre du jour : règlement et statuts.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Gisèle Honoré, rue et impasse de la Barbe d'Or, cour Coghe, 4. — Claude Cromboom, rue Nain 47. — Cécile Prouvost, rue des Vosges 53. — Thérèse Lagrange, rue de la Malmaillerie, Maisons Anonymes, 19. — Serge Vandepoutte, rue Barnard, 10.

PUBLICATIONS. — Edmond Cappy, aide caoutchoutier, rue des Longues Haies, 160, cour Veuve Cordonnier, 10 et Marie Hautbelette, beannetière, rue des Longues-Haies, cour Vve Cordonnier, 11. — Jean-Baptiste Leclercq, employé rue des Arts, 200 et Marie Hoel, sp., rue de la Matellerie, 173. — René Henry, employé, rue Lannes 12 et Madeleine Vanoeste, sténo dactylo, rue Lannes, 13. — Joseph Heuchemes, contremaître d'apprêt, rue Vaucanson, 67 et Lucienne Cludron raccoutreuse, Quai de Gand, 90 (tous deux hôtel de Lille), place de l'Abattoir, 1 et Rachel Werbrouck, sp., rue eCarnaux, 117, à Wasquehal. — Eloi Mullier, tailleur d'habits, rue de la Perche, 30 les Asp. du Midi et Raymonde Lens, piquûrière, rue des Lilas, 48, à Mouvaux. — Raymond Daville, liquoriste, rue Delezenne, cour St-Aimé, 4 et Yvonne Fouquet, doubleuse, rue des Fleurs, 25, à Wasquehal.

DÉCÈS. — André Prajanowa, 21 jours, Grande Rue, 227, cour Delbar, 12. — Jules Chantry, épicier, 55 ans, rue du Coq Français, 127 bis. — Marcel Casteleyn, 9 mois, rue Decrème, 179, cour Debaisieux, 3.

Vente à Crédit

de tout aux prix du comptant

SPECIALITÉ DE VÊTEMENTS SUR MESURE

Conditions faciles — Discrétion

LE PROGRÈS, 209, rue J.-Jaurès, Croix-Blanche

Tramways F (Croix) et G. K. (Roubaix) 938

WATTRELOS

LA FÊTE D'ESCRIME ET DE GYMNASTIQUE DE L'ACADÉMIE DES SPORTS WATTRELOSIEN. — La fête d'escrime et de gymnastique que l'Académie des Sports de Wattrelos organise pour le 28 mars prochain, promet un plein succès. Déjà des forains ont retenu leur emplacement.

Un cortège de Sociétés de musique, de gymnastique et cycliste parcourra les rues du Crétinier. La formation et la dislocation du cortège aura lieu rue des Champs.

Les forains qui désireraient s'installer, sont priés de se faire inscrire le plus tôt possible au siège, 52, rue des Champs, car il ne reste plus que quelques places disponibles de la Place du Crétinier, à la rue Saint-Vincent-de-Paul. — Le Comité.

CERCLE HORTICOLE. — En raison du décès survenu chez M. Lambrecht, les sociétaires qui n'ont pas eu dimanche dernier leur engrais, pourront le retirer dimanche prochain 7 mars, de 9 à 10 heures, au siège, contre présentation de leur carte 1926.

Les nouveaux sociétaires qui s'inscriraient jusque dimanche pourront participer à cette distribution jusqu'à concurrence du disponible.

UNION CHORALE. — Ce soir répétition générale à 7 h. 30 précises, Café de la Bonne Harmonie, chez Eug. Piat, Grand'Place, en raison du deuil qui s'est produit à notre siège.

ACCORDÉONISTES DU LABOUREUR. — Vendredi 5 Mars, à 20 h. 30, assemblée générale : renouvellement de la Commission, vote de nouveaux membres, communications très importantes. Après la réunion un punch sera offert à tous les sociétaires. La présence de tous les membres est indispensable.

ETAT-CIVIL. — Publications. — Raymond Doyen, ébéniste, et Wanderlynde, confectionnée. — Raymond Daville, liquoriste et Yvonne Fouquet, doubleuse. — Marcel Lamotte, surveillant d'apprêt et Gabrielle Vost, épailleuse.

Décès. — Marguerite Jonville, 15 ans, rue des Champs, maisons Hennion, 6. — Jules Prévost, 68 ans, rue Leruste 1.

CROIX

ATTENTION ! — Une femme en noir, avec jaquette, très brune, 1 m. 55 environ, paraissant âgée de 30 à 35 ans, se présente à des personnes à qui elle essaie de vendre des bijoux. — « Elle a eu des revers. Elle vend ses bijoux » l'a dit-elle.

Prenez garde d'être pris à votre tour ; les bijoux sont en toc et elle les vend pour de l'or.

ETAT-CIVIL. — Décès. — Bacq, Roger, un an, rue Anatole France, 73.

Des Rhumatismes?

Soulagement immédiat — pas de friction.

Il n'y a rien qui égale le Liniment Sloan pour arrêter les douleurs rhumatismales. Ne souffrez plus. Il suffit de vous appliquer un peu de Sloan sur la partie endolorie; ne frictionnez pas car le Sloan pénètre de lui-même jusqu'à la racine du mal, réchauffe et décongestionne les tissus souffrants, calme la douleur à l'instant même.

Partout en la garde sous la main, en cas de Rhumatismes, Sciatique, Lumbago, Maux de Nerfs, Maux de Gorge, Entorses, Contusions et Crampes.

En vente dans toutes les Pharmacies. Prix, Fr. 7.85 le flacon (impôt compris).

Liniment Sloan

CALME LA DOULEUR

WASQUEHAL

BRULÉ A L'ŒIL. — A l'usine de Saint-Gobain Marcel Roland, 14, Cité Saint-Gobain, à Wasquehal, a reçu des éclaboussures de sulfure dans l'œil au cours de son travail. Pour brûlures de la conjonctive de l'œil droit, le blessé devra prendre un repos de 12 jours.

CLOTURE D'ENQUÊTE. — Aujourd'hui jeudi de 14 à 16 heures, M. D'Hermies, commissaire-enquêteur, se tiendra à la Mairie pour recevoir les observations des habitants : 1° sur le projet d'installation d'une tuerie particulière par M. Merlevède, rue de Lille ; 2° Sur le projet de lotissement de terrain au lieu dit « Le Calvaire » présenté par la Société d'habitations à bon marché « Notre Gîte ».

AUX ASSURÉS NÉS EN FÉVRIER. — Les assurés de la loi des retraites ouvrières, nés en février, sont priés d'échanger leur carte annuelle à la Mairie 1er guichet, le plus tôt possible et en tous cas avant le 10 mars.

SERVICE DE LA VOIRIE. — Vendredi, à 16 h. M. Léonce Vasseur, directeur de la voirie de Wasquehal, se tiendra à la Mairie à la disposition des intéressés pour leur fournir tous renseignements sur le règlement et notamment sur les demandes d'autorisation de construire.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui jeudi à 15 heures, consultation des nourrissons à la Mairie pour le quartier du Centre. Il est rappelé que les nourrices doivent obligatoirement présenter leur nourrisson à la consultation sous peine de se voir retirer leur carnet.

« LA FANFARE. — La répétition générale aura lieu demain vendredi, à 20 h. 15 précises, exceptionnellement au lieu de samedi.

FAMILIALE DU CAPREAU. — Dimanche 7 mars à l'école des garçons du Capreau, cours gratuits de solfège et de violon de 9 h. à 11 h. La bibliothèque sera ouverte de 10 à 11 heures 30.

LA RETRAITE. — A l'occasion de la fête de la Mi-Carême, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts jusqu'à deux heures du matin le dimanche 14 et le lundi 15 mars.

FERMEZ LES COLOMBIERS. — Il est rappelé que les colombiers doivent être fermés jusqu'au 30 avril inclus. Ces prescriptions ne sont pas applicables aux colombiers de pigeons voyageurs. Les contrevenants seront gratifiés d'une contravention.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Marthe Dument rue de Tourcoing, cour Lepers, 4. — Paul Gédéon, rue Hoche, 18. — Georgette De Noël, à la Maternité municipale.

Publication. — Moïse Coupleux, trieur de laines et Rachel Werbrouck, s.p.

TOURCOING

BUREAUX : Place de l'Hôtel-de-Ville... Tél. 9-25

DÉPOT DE VENTE : 58, Rue Motte

(En face du Conditionnement)

Le nouveau directeur du Conservatoire de Musique et de l'Harmonie municipale

Comme suite à la décision prise à l'unanimité par la commission chargée d'examiner les titres des candidats à la direction du Conservatoire de musique de Tourcoing, M. Dron, sénateur-maire, a soumis à l'agrément de l'autorité supérieure la nomination de M. Lucien Niverd, né à Vouziers le 20 septembre 1879, compositeur à Paris.

M. Dron a nommé en outre M. Niverd, chef de l'Harmonie municipale.

M. Lucien NIVERD

Voici quelques notes biographiques sur le nouveau directeur du Conservatoire.

Petit-fils et fils de musicien, reçu élève au Conservatoire de Paris en 1895, classes Laforge (alto) et Kayser (solfège), a remporté une 2e médaille de solfège et dut interrompre ses études (aîné d'une famille de huit enfants). Une bourse départementale du Conseil général de l'Orne lui permit de poursuivre ses études au Conservatoire de Paris où il travailla l'harmonie, le contrepoint, la fugue, sous la direction des maîtres Kayser et Gédalge ; reçu élève à la classe de composition de M. Widor il a pris part au concours de Rome. Auteur-compositeur de nombreuses pièces, opéras, suites d'orchestre, musique de chambre, etc.

M. Niverd est directeur d'orchestre. Il enseigne le violon, le piano et l'harmonie. A dirigé l'orchestre de la Gaîté et des Variétés.

Va diriger les concerts classiques de la société philharmonique d'Alençon ; a joué comme violoniste dans les principaux orchestres de Paris (opéra, opéra-comique, concerts du Conservatoire), etc.

On voit quel artiste est M. Niverd. Nous lui présentons nos meilleurs souhaits de bienvenue. Nous espérons qu'il saura mener à bien la lourde tâche qu'il aura à assumer en remplacement du regretté M. Ch. Eustace.

LA FRAUDE

Les douaniers de service, Carrière Six, territoire de Wattrelos, ont arrêté la nuit dernière le nommé Deldique Henri, 20 ans, demeurant à Wattrelos, carrière Bonte, 30, porteur de 18 k. 250 de tabac de provenance étrangère. Il a été transféré à la gendarmerie et sera déféré au Parquet.

LES COLLISIONS DE LA RUE

Deux collisions se sont produites hier :

1. A 15 h. 45, à l'angle des rues des Carliers, et du Halot, entre l'auto de M. Robert Labousse, 353, boulevard Gambetta, et celle de M. Georges Cipriani, représentant de commerce à Lille, rue du Faubourg-de-Roubaix, 187.

Seuls des dégâts matériels ont été occasionnés de part et d'autre.

2. A 16 heures, rue Ch. Wattinne, à hauteur de la rue Victor-Hugo, entre une camionnette-auto de l'Association des patrons pâtissiers, 189, rue de Roubaix et le tramway Mongy. Il n'y a pas eu d'accident de personne, mais la camionnette a été mise hors d'usage. Celle-ci débouchait de la rue Victor-Hugo, le tramway se dirigeait sur Lille.

VOL DANS UNE MAISON EN CONSTRUCTION

M. Sabaterie, commissaire de police du 1er arrondissement, a dressé procès-verbal contre Lacroix Pierre, 39 ans, ouvrier mennisier, demeurant 44, rue de La Madeleine, à Wervicq (Belgique) pour vol d'un récipient de vernis, valeur 130 francs, commis dans une maison en construction boulevard Gambetta, au préjudice de M. Roos Eugène, entrepreneur, à Roubaix.

ACTE DE SABOTAGE DANS UNE USINE

10.000 francs de tissus brûlés par l'acide sulfurique

La Direction de la maison J. Desurmont et Fils, rue de Bradford, a constaté qu'un inconnu avait volontairement déversé sur des tissus de jersey en cours de fabrication, se trouvant dans les salles de lavage et d'apprêt, de l'acide sulfurique pur, occasionnant ainsi des détériorations aux marchandises. Le préjudice se monte à 10.000 francs.

M. Maréchal, commissaire de police du 1e arrondissement, enquête.

CHEZ LES OUVRIERS DU BATIMENT

Une importante réunion des ouvriers du Bâtiment a eu lieu mercredi soir, de 18 h. à 20 h. 30, à la Bourse du Travail C. G. T., 196, rue de Guisne.

Plus de 300 ouvriers de cette corporation s'étaient réunis pour discuter les résultats obtenus au cours de la réunion tenue lundi dernier à la Préfecture entre les organisations patronales et ouvrières avec la médiation de M. Boulin, inspecteur divisionnaire du travail.

Au cours de la réunion d'hier soir, il a été décidé de continuer d'urgence les pourparlers avec les patrons pour obtenir entière satisfaction, c'est-à-dire les 50 centimes demandés à l'heure, pour les ouvriers du bâtiment.

Ils décidèrent néanmoins de continuer le travail jusque samedi soir, en attendant la réponse patronale.

LE CONCERT DU GROUPE DES MUTILÉS

Mardi, à 20 h. 30, a eu lieu au Théâtre Municipal, le concert annuel offert par le Groupe des Mutilés de Tourcoing et ses cantons, avec le concours de l'Harmonie Municipale.

Dès la levée du rideau, notre belle harmonie se fait entendre sous la direction de M. Maquet, sous-chef, dans l'ouverture de « Patrie » de Bizet. Puis l'orchestre du Théâtre Municipal, dirigé par son talentueux chef, M. Brizard, obtint un grand succès, avec le « Roi de Lahore » de Massenet et deux parties du « Ballet de Coppélia » de Léo Delibes.

La partie lyrique et dramatique a été fort goûtée du nombreux public, grâce à Mme G. Frosin-Marrot, contralto et M. A. Perret, premier ténor, tous deux de l'Opéra et Mlle Niny Roussel, de l'Opéra-Comique ; Mlle Béatrice Bretty et Jacques Ghilhène, de la Comédie Française. Tous ces artistes de grand talent obtinrent sur notre scène un immense succès.

A l'entr'acte, M. Delcroix, vice-président, remercia les assistants d'être venus avec tant d'empressement à l'aide des victimes de la guerre. Il remercia tout particulièrement MM. le général Moisson, adjoint au général commandant le 1er C. A. ; le commandant Toucherd, représentant le général Lacapelle ; les représentants de la Municipalité ; MM. Santara, directeur du Théâtre ; Brizard, chef d'orchestre ; Mager, pianiste, etc...

La deuxième partie a remporté autant de succès que la première et les organisateurs de cette belle soirée peuvent être fiers du résultat obtenu.

LE PLUS CHER est souvent le meilleur marché. Henri Dest fait la vidange une tromperie. Déménagements par capitonnées. Tél. 74. 597

STATISTIQUES DE LA GRANDE VITESSE

Du 20 janvier au 20 février 1926, il a été enregistré : 38.953 voyageurs contre 49.275 de la période correspondante de 1925.

6.330 colis au départ et 7.194 à l'arrivée, contre 5.301 et 7.264 de la même période.

13.963 postaux au départ et 7.599 à l'arrivée, contre 10.535 et 8.101 en 1925.

Principale fluctuation : diminution sur les arrivages de viande fraîche de Hollande.

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir, à 8 heures, « La Fille de Mme Angot » opéra-comique en trois actes, musique de Ch. Lecocq. C'est Mlle Régine Chasles, de la Gaîté Lyrique, qui chantera le rôle de Mlle Lange :

2. Création à Tourcoing de « Le Tonnelier », un vrai bijou musical en un acte, du 18e siècle, musique de Gossec Dormonville et reconstitué par le maître F. Reuchsel, qui rehaussera de sa présence cette solennité artistique.

Samedi 6 mars, à 8 heures. « La plus jolie Fille de France », opérette en trois actes, musique de F. Fourdrain ; « Les Tala et Tam's », grande attraction acrobatique.

Dimanche 7 mars : Matinée de gala à 2 h. 45, « La Fille de Mme Angot » ; 2. « Le Tonnelier ». Le soir, à 8 h. 15, « La plus jolie Fille de France ».

Lundi 8 mars, à 8 heures, soirée populaire à prix réduit : « La plus jolie Fille de France ».

La location est ouverte pour toutes ces représentations.

HARMONIE MUNICIPALE

Le grand concert d'hiver, que l'Harmonie offre à ses membres protecteurs, honoraires et aux familles des sociétaires, aura lieu le Mardi 16 Mars prochain, à 20 heures, au Théâtre.

La Commission s'est assurée le concours d'artistes distingués parmi lesquels le célèbre violoncelliste Maurice Marechal.

FANFARE « LES INTIMES »

Répétition générale, demain vendredi 5 mars, à 19 h. 30, au local Café du « Violon d'Or », 2, rue Delobel.

Nouveaux morceaux au pupitre pour le concert du 21 mars, au Gymnase.

Communications importantes. Présence indispensable.

AMICALE COLBERT

Le bulletin trimestriel va paraître incessamment. Les sociétaires sont informés qu'à l'intérieur se trouve l'invitation au bal de famille du 6 mars (Salle du Gymnase).

Les anciens élèves qui n'ont pas été touchés de la carte de 1925 pourront le retirer à l'entrée.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Marie-Antoinette Honoré, rue de la Cloche, 12. — Suzanne Deltour, rue d'Orchies, 58 — Daniel Emargand, place de la Croix Rouge, 3.

PUBLICATIONS. — Marcel Prouvost, mécanicien, rue des Cinq-Voies, 176 et Simonne Rachez, s. p. à Roubaix. — Eugène Desbonnet, monteur de chauffage, à Roubaix et Marie Leperck, s. p., rue Turgot, 34 bis.

Pour faire disparaître la mauvaise haleine due généralement à des troubles de la digestion, faire usage de Pastilles VICHY-ÉTAT qui facilitent la digestion et empêcheront ainsi une disgrâce des plus pénibles. 4064—2

HALLUIN

LA GRÈVE DE L'USINE SION

Il n'y a encore aucun changement au sujet de la grève du Tissage Sion.

Il y aura, aujourd'hui, des réunions chez les ouvriers des deux Syndicats, Unitaire, et L'Epi (Syndicat libre).

En ce qui concerne l'incident des eaux du forage de l'usine qui alimente la population Halluinoise, les travaux étant terminés les machines ont été remises en marche mercredi, à 1 h. 30, et la population aura de l'eau à volonté comme d'habitude.

Dans les blanchisseries et la Compagnie française de Caoutchouc, en grève depuis plusieurs semaines, il n'y a encore aucun changement à la situation. Il règne le calme le plus complet à Halluin-la-Rouge. Des patrouilles de gendarmes circulent dans la ville, nuit et jour.

RONCQ

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La taxe d'abatage et le chiffre d'affaires seront perçus le samedi 6 courant, de 9 à 11 heures, au débit Willem.

LILLE

Tribunal Correctionnel

Vagabondage et vol. — 2 mois de prison à Alexandre Cully, 16 ans, manœuvre, sans domicile fixe, pour vagabondage et vol d'une certaine quantité de numéraire au préjudice de Mme Delfosse, cabaretière place de la Nouvelle Aventure à Lille.

— Pour le même délit de vagabondage, Charles Pichon, 27 ans, journalier, sans domicile fixe, arrêté le 24 février dernier, en gare de Lille, par les agents de la sûreté, écope 8 jours d'emprisonnement.

— Toujours pour vagabondage, 8 jours de prison à Georges Breton, 33 ans, manœuvre, sans domicile fixe, arrêté le 22 février rue d'Artois.

Attaires de vol. — Sailly Henri, 26 ans, journalier, demeurant à Don-Annouillin, est condamné à 3 mois et un jour de prison pour vol de vêtements commis le 26 février au préjudice de M. Delenoeville, journalier, qu'il hébergeait.

— 8 jours de prison à Louis Michiels, 40 ans, et à Lucien Monchy, 22 ans, tous deux manœuvres à Lille, pour vol de matériaux à l'ex Tudor.

— Pour vol de plomb, au préjudice de la société Hannard frères, Motte et Marquette, commis le 22 janvier dernier, Axters Julien, 26 ans, manœuvre, et Julien Deporte, 34 ans, métreur, sont condamnés chacun à 1 mois d'emprisonnement Axters obtient le sursis.

— 1 mois de prison à Jovenieux Louis, 35 ans, brocanteur, rue de l'Abattoir à Wattrelos et à Amédée Dallenne, 24 ans, chiffonnier, rue Carlot à Wattrelos, pour vol de plomb commis le 22 février à l'usine Rudmann.

PETITES NOUVELLES

VOLEUR DE ZINC. — Le nommé Charles Vermeersch, 56 ans, journalier, rue Druelle, 32, a été arrêté et déféré au Parquet, pour vol de huit kilos de zinc et de deux essieux, commis au préjudice de Mme veuve Deneyer, 46 ans, même adresse.

SANS GITE. — Le nommé Léonce Legrand, 23 ans, journalier, sans domicile fixe, a été déféré au Parquet sous l'inculpation de vagabondage.

DOUAI

LA MAIN AU COLLET

Le sous-brigadier Fleurquin et le garde Potas, de Dorignies, ont arrêté au Rivage Gayant, en vertu d'un extrait de jugement du tribunal correctionnel de Saint-Omer, Joseph Vaudourt, marinier, demeurant à Arques (Pas-de-Calais). Cet individu qui avait été condamné à 15 jours de prison pour vols de fait volontaires, a été écroué.

LES VÉLOS SANS LANTERNE

Henri Lefebvre, monteur, à Sin-le-Noble, circulait, la nuit venue, rue de Paris, sur un vélo dont la lanterne n'était pas allumée. Il a fait l'objet d'un procès-verbal.

— D'autre part, Eugène Parschessens, 30 ans, boucher, à Paris, sera poursuivi pour avoir circulé sur un vélo sans lanterne et non muni de plaque d'identité.

AU FEU !

Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, rue de la Station, 6, chez M. Benard, négociant. Il a été éteint par les pompiers du poste permanent.

EN DEFAUT

Pour avoir employé une étrangère non munie de feuille d'immatriculation et de carte d'identité, le directeur de l'école de chauffeurs d'autos, quai Bertin, 21, a fait l'objet d'un procès-verbal.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DORIGNIES

ENTRE BEAU-FRÈRE ET BELLE-SŒUR. — Mme Olczac, 29 ans, ménagère, domiciliée au château de Loffre, a porté plainte contre son beau-frère Stéphane Olczac, 30 ans, qui, étant ivre, lui aurait porté des coups et l'aurait blessée.

Interrogé Stéphane Olczac a déclaré qu'il n'avait pas frappé sa belle-sœur et qu'elle s'était blessée en tombant de vélo.

La gendarmerie enquête.

A QUI LE CADRE DE VELO ? — Des gendarmes ont trouvé sur la voie publique un cadre de bicyclette avec guidon et pédale. Le réclamer à la gendarmerie.

ÉRRE

AMATEUR DE POIREAUX. — Mme Delannoy, ménagère, rue du Maréchaux, possède à Fenain, un jardin qui longe la ligne du chemin de fer. Un malfaiteur s'y est introduit pendant la nuit et a dérobé 1200 poireaux d'une valeur totale de 90 francs.

On recherche le voleur.

VALENCIENNES

UNE AFFAIRE EMBROUILLÉE

Il y a quelques semaines, M. Victor Dupont, brasseur à Hérin, déposait plainte contre un inconnu qui lui avait tué son chien de chasse.

L'enquête activement menée par la gendarmerie vient de relever certaine faits.

L'enquête, activement menée par la gendarmerie, vient de relever certains faits contre un sieur X..., de Rouvignies. Les voici :

Un mécanicien d'Hérin, M. Désiré Macque, 41 ans, se rendait le 24 février, vers 20 heures à la gare. Soudain, il fut interpellé par X... qui demanda à M. Macques s'il était témoin dans l'affaire Dupont. « Tu auras de mes nouvelles », ajouta-t-il.

M. Macque, pour ne pas manquer son train continua sa route.

M. Léon Becquérjaux, 55 ans, maçon, rue de La Sentinelle, 75, à Hérin, chassait le 22 novembre dernier sur les terres du Syndicat des cultivateurs d'Hérin, au lieu dit « Les Grainiouts ». Vers 9 h. 30, il entendit deux coups de feu sur le chemin de Douai. Se retournant, il vit que l'on venait de tirer un chien.. Trois personnes, dont X..., étaient sur le chemin.

X... ne peut affirmer qui a tiré.

Cependant, une de ces trois personnes lui dit : « Heureusement que vous êtes là, sans quoi, il n'aurait plus longtemps à vivre.

Comme il s'éloignait, X... qui avait déchargé son fusil, le rejoignit, lui reprocha de passer sur les terres, le bouscula et lui dit : « J'aurai la peau ».

Interrogé, X... déclara à la gendarmerie qu'il n'avait pas proféré ces menaces ; une perquisition opérée à son domicile fut infructueuse.

L'enquête se poursuit.

UNE GAMINE QUI PROMET...

Lolette D..., 17 ans, journalière, était entrée vers 12 heures, au magasin Desmouris, 105 rue de Lille pour y acheter une fleur artificielle.

Profitant d'un moment d'inattention de la patronne la jeune fille s'empara d'un coupon d'étaffe de 4 mètres, valant 25 francs, qu'elle mit dans son sac à main.

Son geste fut aperçu et la jeune fille fut arrêtée par la police qui avait été mandée de suite.

Elle a été, après interrogatoire remise en liberté.

CINQ ANS DE PRISON AU CAMBRIOLEUR DURONDEAU

Nous avons relaté les sévères condamnations prononcées par le Tribunal correctionnel contre la bande Durondeau-Mouys et Cie, arrêtée par la police municipale, à la suite des multiples cambriolages commis dans les Faubourgs de Paris, de Lille et de Saint-Waast-la-Haut.

Le chef de la bande, Victorien Durondeau, 24 ans, domicilié au hameau de Saint-Waast, avait, à la maison d'arrêt, simulé la folie.

Examiné par M. le docteur Ravlart, Durondeau fut reconnu responsable.

Il a comparu hier devant le tribunal correctionnel qui lui a infligé 5 ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour.

Le Tribunal décida en outre que la prison préventive faite par Durondeau ne compterait pas.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

BEUVRAGES

VOLEUR... VOLÉ

Tout dernièrement M. Henri Louire, métallurgiste, sa journée finie, allait rendre visite à sa mère, demeurant rue Jean-Jaurès 64, à l'estaminet dit « Le Chalet », arrivé à 50 mètres de cette habitation, le chien qui précédait son maître se mit à aboyer furieusement et ce dernier, alerté en vit sortir et fuir un individu les bottines aux mains qui se dirigeait vers la place de Beuvrages.

Sans perdre une minute, Louire se mit à sa poursuite mais au détour d'une route, perdit sa trace.

C'est alors que grâce à son flair le chien qui n'avait pas cessé la poursuite retrouva la piste.

Ils virent alors le fuyard occupé à se rechausser dans la ruelle dite « La cachette des seeurs ». C'était un nommé Joseph Wanecq, 33 ans, métallurgiste, originaire de Viesly, mais actuellement résidant à Beuvrages.

Interrogé par son poursuivant, il prétendit avoir soupé chez son beau-frère Corbien Arthur et qu'actuellement il se rendait chez son autre beau-frère. Mais Louire, peu satisfait de ces réponses prit ces faits à la connaissance des gendarmes qui firent une enquête.

Interrogé à nouveau, Wanecq avoua que, de passage en face du Chalet, il vit le cabaret éteint mais une faible lumière brillait dans le fond de la maison. Ayant tourné le pêne de la porte d'entrée, celui-ci céda et il se trouva dans l'estaminet.

Vite il se déchausse, saute au comptoir duquel il veut ouvrir le tiroir mais peine inutile, la clé avait été retirée.

Ne pouvant prendre de l'argent, il s'attaquait aux liqueurs et s'emparait d'un litre de Saint-Raphael, quand le chien prévint son maître d'une présence insolite.

Wanecq a été déféré au Parquet de Valenciennes par les soins de la gendarmerie d'Anzin.

QUIEVRECHAIN

A L'OMBRE. — Le sieur Georges Pints, 42 ans et Louis Lopez, 22 ans, de nationalité italienne, journaliers, sans domicile et sans ressources, ont été arrêtés pour vagabondage. Conduits au Parquet, ils ont été écroués.

EN BELGIQUE

MENIN

L'AFFAIRE D'AVORTEMENT DE MENIN

Descente du Parquet

M. Krammester, juge d'instruction du Parquet de Courtrai, accompagné de M. Romanens, greffier, est descendu à Menin, dans la matinée. Il a entendu différents témoins dans l'affaire de manœuvres criminelles dont a été victime une jeune fille de la ville, N... V..., âgée de 21 ans, décédée.

Le Parquet a regagné Courtrai dans l'après-midi.

250 grammes de CHOCOLAT CARDON

Ils ont la même valeur nutritive que 4 œufs ou 1 kg 750 de viande

Cela est scientifiquement prouvé !

Exigez partout le CHOCOLAT CARDON

Jeux & Education Physique

FOOTBALL

SPORT OUVRIER HALLUINOIS CONTRE U. S. PERENCHIES

C'est dimanche prochain qu'aura lieu cette grande rencontre de promotion, au Parc Municipal, à 3 heures.

Perenchies a une excellente équipe et tiendra de près le S. O. H. dans le classement.

Le leader qui tient à jouer la tête, doit emporter les 3 points, mais la bataille sera dure et au résultat indécis.

Les spectateurs verront une belle partie très disputée, où deux bonnes équipes tiennent du beau football.

A RONCQ

AUX FOOTBALLEURS. — Les membres de l'Olympique Roncquois, sont invités à assister à la réunion de ce soir, à 7 h. 30.

Les détenteurs de carnets de tombola sont priés de les rapporter sans faute.

Les personnes désireuses de se rendre à Templeuve, dimanche, accompagner l'équipe première, sont priées de se faire connaître. Voyage en sous, prix : 5 fr. par personne.

BOXE

ACADÉMIE DES SPORTS DE ROUBAIX

Les membres d'honneur et honoraires qui se disposent à assister au grand gala de dimanche prochain, sont priés de faire retenir leurs places au siège, ou par téléphone (3444). En prévision de l'affluence, il sera prudent de retenir ses places.

LUTTE

« LES SPORTS RÉUNIS » DE ROUBAIX

Dimanche 28 Février, a eu lieu à Béthune, le championnat de lutte libre auquel le « Club des Sports Réunis » y prenait part, avec sept lutteurs. Belle réunion sportive qui a donné lieu à de chaudes luttes entre les différents clubs suivants : « En Avant », Béthune ; Club « Les Sports Réunis », Hénin-Liétard et « Club Athlétique Roncquois », « Foyer Lillois ».

Le Club « Les Sports Réunis » s'y est particulièrement distingué en enlevant de haute lutte deux titres qui reviennent à Luc César, professeur du club, ainsi qu'à Flahaut Sylver, jeune débutant qui promet ; Rigolo François et Oosthuize Eloi enlèvent, après plusieurs beaux matches, la place de troisième.

La Commission du Club « Les Sports Réunis » porte à la connaissance de tous les clubs affiliés que un concours est toujours assuré à tous ceux qui en feront la demande.

Pour les demandes de matches, prière de s'adresser au siège du Club « Les Sports Réunis », rue de Wasquehal, 17.

JYNOPHILIE

A TOURCOING

CLUB DU CHIEN DE DEFENSE DES PHALEMPINS

Dimanche 7 mars, à 10 heures, réunion obligatoire pour tous les sociétaires du Club.

La Commission se réunira à 9 heures précises. Ordre du jour : Paiement des cotisations : Questions diverses.

LES COQS

A WATTRELOS

Dimanche 7 mars 1926, chez M. Emile Bocquet, rue des Trois Pierres, à Wattrelos : 3 de 5 mort pour 1.000 francs (tous poulets), contre la société Vandekerkhove (rendage du 3 de 5 1925). Au parc à 5 heures.

MARS

Méfiez-vous des stationnements prolongés, les pieds dans la boue froide, car c'est là que s'attrapent *Rhumes* et *Grippe*. Si vous ne vous sentez pas bien, frileux, la tête lourde, prenez sans attendre un ou deux comprimés

d'ASPIRINE

mais exigez la Marque

USINES du RHÔNE

garantie de pureté et d'efficacité.

COLOMBOPHILIE

A TOURCOING

AVENIR DE PHALEMPIN

La Fédération Colombophile « l'Avenir des Phalempins » organise pour l'année 1926, un grand concours championnat de petits cours. Elle invite tous les amateurs alités dans son rayon à y participer. Ce championnat se jouera entre les quatre premiers pigeons inscrits de la liste sans distinction d'âge. Quand il y aura deux concours, c'est-à-dire jeunes et vieux séparés, l'amateur aura le choix de désigner les quatre pigeons sur l'une ou l'autre liste, ou sur les deux en les soulignant, la mise est à 25 fr. La répartition des prix se fera à l'expiration des inscriptions qui aura lieu le 15 mars, dernier délai. Tout l'argent déduit des frais sera joué.

1er prix, 250 fr. et une médaille ; 2e, 200 ; 3e, 150 ; 4e, 150 ; 5e et 6e, 125 ; 7e et jusqu'au dernier, 100 francs.

Le classement se fera au plus grand nombre de prix, en cas d'ex-equo, la somme des prix sera partagée.

Le pigeon qui remportera le plus grand nombre de prix dans les pigeons désignés, sera l'As-Pigeon du championnat. Une superbe médaille lui sera décernée.

On inscrit dans tous les sièges de la Fédération. — La Commission.

FÉDÉRATION COLOMBOPHILE DE « LA CROIX-ROUGE ET LA MARLIÈRE »

Dimanche 7 mars, à 8 heures, réunion générale obligatoire de tous les sociétaires, chez Achille Castel, rue des Trois Pierres. — La Commission.

TRIBUNE POLITIQUE

PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)

ROUBAIX

PREMIER GROUPE. — Le premier groupe se réunira le vendredi 5 mars, à 7 h. 30, au siège. Ordre du jour : concert du 19 mars ; désignation d'un délégué au Comité exécutif : cartes 1926.

TOURCOING

Vendredi, à 19 heures, réunion du Comité exécutif chez Théo Desmettre, 4, rue Carriot. Ordre du jour : Nouveaux adhérents. Coopérative 18 mars. Divers.

Le secrétaire : J. VANHOUTTE.

GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

CHEZ LES EMPLOYÉS AUXILIAIRES DE L'ETAT

L'Association des Mutilés, Pensionnés et Réformés, Veuves de guerre, ascendants, orphelins employés auxiliaires de l'Etat et l'Association des fonctionnaires temporaires des régions dévastées, anciens combattants, ont tenu une assemblée générale extraordinaire le 26 février 1926.

L'assemblée était fort nombreuse. M. Lesur, président des mutilés, présidait la séance, avec, à ses côtés, M. Congis, président des anciens combattants, MM. Alric et Laurent, vice-présidents de leur association respective, MM. Thual et Chielens, secrétaires généraux et les membres des Comités au complet.

Le but principal de cette réunion était l'adoption d'un vœu commun concernant la position à prendre vis à vis d'une association nouvelle qui émettrait sans mandat régulier la prétention de se substituer à celles existant déjà pour défendre les intérêts des mutilés et les anciens combattants.

Après un compte rendu du travail effectué par les Comités des deux Associations, l'Union des Mutilés a émis le vœu suivant :

« Soucieuse de conserver son entière indépendance qui lui permet d'agir librement et avec force pour la défense des intérêts spéciaux de ses adhérents, et en plein accord avec les camarades de l'Association des fonctionnaires temporaires des régions dévastées (anciens combattants) dont le dernier Congrès de l'Union a décidé de soutenir les revendications, la section départementale du Nord s'élève avec énergie contre tout propos ou toute manœuvre qui pourrait être de nature à faire naître la confusion ou à provoquer la division parmi ses membres et ceux du personnel des services de reconstitution, fait appel à toutes les victimes de guerre employées dans les administrations de l'Etat, ainsi qu'aux anciens combattants, pour rester fidèles et groupés autour du drapeau de leur groupement.

» Elle ne saurait toutefois, rester étrangère au règlement des questions d'ordre général et se réserve le droit d'apporter sa collaboration effective dans la solution des problèmes de ce genre intéressant ses adhérents.

L'Association des anciens combattants a adopté l'ordre du jour dont la teneur suit :

« L'Union des Mutilés, Pensionnés, Veuves de guerre, ascendants et orphelins employés auxiliaires de l'Etat et l'Association des fonctionnaires auxiliaires anciens combattants, réunis en assemblée générale le 26 février 1926 rappellent à leurs adhérents, que groupant la presque totalité